



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
1^{er} juillet 2016
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2016

6-9 septembre 2016, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Descriptif de programme de pays pour le Bangladesh

Montant indicatif de l'assistance proposée : 52,6 millions de dollars, dont 26,3 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 26,3 millions à financer au moyen de formules de cofinancement ou d'autres types de ressources, y compris des ressources ordinaires

Durée du programme : Quatre ans (2017-2020)

Cycle : Neuvième

Catégorie selon la décision 2013/31 : Rouge

Montant indicatif de l'assistance proposée

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Domaines de réalisation du plan stratégique</i>		<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Réalisation 1	Santé en matière de sexualité et de procréation	9,4	18,8	28,2
Réalisation 2	Les adolescents et les jeunes	4,8	5,0	9,8
Réalisation 3	Égalité des sexes et autonomisation de la femme	7,6	0,5	8,1
Réalisation 4	Dynamique démographique	2,5	2,0	4,5
Programme : coordination et appui		2,0	–	2,0
Total		26,3	26,3	52,6



I. Analyse de la situation

1. Le Bangladesh a fait des progrès considérables sur le plan du développement socioéconomique : presque tous les enfants ont maintenant accès à l'enseignement primaire et la mortalité maternelle – quoique encore élevée – a été réduite de plus de moitié depuis 2001, atteignant 176 pour 100 000 naissances vivantes. Le Bangladesh est entré dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) en 2015, le revenu national brut par habitant ayant triplé entre 1996 et 2014. Bien que des millions de personnes soient sorties de l'extrême pauvreté, le Bangladesh a connu le même sort que d'autres pays devenus à revenu intermédiaire et a connu une aggravation des inégalités au cours des 20 dernières années.

2. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre des possibilités économiques et des perspectives de développement exceptionnelles au pays qui, avec 160 millions d'habitants, a une très forte densité de population. Environ 40 % de la population est âgée de moins de 18 ans et le créneau démographique devrait se poursuivre jusqu'en 2031.

3. Le Bangladesh est classé cinquième selon l'Indice mondial de risque (2012), ce qui illustre sa forte exposition et sa grande vulnérabilité face aux dangers. De plus en plus de migrants climatiques et d'autres habitants des zones rurales, y compris des jeunes femmes, partent pour les villes et se retrouvent dans des taudis urbains. Avec les travailleurs des plantations de thé, les minorités ethniques, les personnes vivant dans les zones montagneuses difficiles d'accès, les personnes handicapées et les jeunes, ces migrants sont les plus vulnérables.

4. Le Gouvernement ne cesse d'adopter des lois et des politiques progressistes sur l'élargissement des droits des femmes et des jeunes. Toutefois, dans son dernier plan quinquennal, il a reconnu que de nombreux problèmes persistaient et adopté des indicateurs précis pour répondre à certains d'entre eux. L'inégalité entre les sexes, due en partie à des normes sociales profondément ancrées, est endémique; la participation des femmes à l'emploi rémunéré reste faible (36 %). La violence sexiste touche 87 % des femmes mariées ou ayant été mariées. De plus, les besoins de développement des adolescents, notamment en matière de santé en matière de sexualité et de procréation, ne sont généralement pas suffisamment pris en considération ou font l'objet de limitations juridiques. La persistance du chômage et du sous-emploi chez les jeunes empêche le pays de tirer parti du dividende démographique.

5. Chaque année, 5 200 femmes meurent pendant la grossesse ou l'accouchement à cause de la forte pénurie et de l'inégale répartition des travailleurs de la santé, de l'insuffisance de la couverture sanitaire et de la mauvaise qualité des soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Soixante-deux pour cent des femmes continuent d'accoucher à domicile; 58 % ne sont pas aidées par du personnel qualifié. Malgré tout, la santé ne bénéficie que de 4,1 % du budget de l'État et des frais élevés doivent être payés par les patients.

6. Le mariage d'enfants touche trois filles sur cinq; le taux de grossesse chez les adolescentes, qui s'élève à 113 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, est le plus élevé de l'Asie du Sud. Plus de 300 000 femmes et filles seraient touchées par des pathologies liées à la maternité, y compris les fistules obstétricales.

7. Alors que le taux de prévalence de la contraception a atteint 62 %, l'indice synthétique de fécondité stagne à 2,3 depuis 2011. Le taux de besoins de planification familiale non couverts est de 12 %; il est le plus élevé chez les adolescentes, et près d'une grossesse sur trois, soit 1,3 million au total, est interrompue chaque année.

8. Des données démographiques clés sont recueillies régulièrement grâce au recensement national, à l'enquête sur la démographie et la santé et à l'enquête en grappes à indicateurs multiples. Il faudrait améliorer la qualité de ces données et les ventiler davantage afin d'assurer une planification efficace à l'échelon local, une budgétisation et un suivi valables au niveau central, et un meilleur ciblage des groupes laissés pour compte.

9. L'application des lois et des politiques progressistes continue de poser problème, en raison essentiellement du manque d'efficacité du mécanisme gouvernemental, vaste et compliqué, et de la faiblesse des systèmes et des institutions, qui empêchent d'assurer la planification, la budgétisation, la coordination et le suivi de façon équitable.

10. Le Gouvernement a créé un comité national chargé d'adapter et de concrétiser les objectifs de développement durable dans le pays. Dans le cadre du consortium sur la santé, le FNUAP contribuera au mécanisme de contrôle et de responsabilisation concernant le nouveau plan de développement pour la santé, la population et la nutrition.

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

11. Dans le précédent programme de pays (2012-2016), l'accent avait été mis sur la disponibilité des données démographiques ainsi que sur les services, les politiques et les informations relatifs à la santé maternelle et à la planification familiale. Selon une évaluation indépendante, la mise en œuvre du programme a été réussie dans tous ces domaines.

12. Parmi les résultats les plus notables, on peut citer : a) le renforcement au niveau local de la planification et de la budgétisation reposant sur des données factuelles dans les zones géographiques cibles; b) l'adoption de mesures d'encadrement de la profession de sage-femme; c) l'augmentation de l'offre de services obstétricaux et néonataux d'urgence, disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept; d) l'augmentation de la quantité et de la diversité des nouveaux contraceptifs fournis; e) la création d'un centre d'excellence pour le traitement de la fistule obstétricale. Grâce aux activités de communication efficaces qui ont été menées, le Bureau de statistique du Bangladesh donne depuis 2015 aux chercheurs et au public un accès en ligne direct aux données relatives aux recensements. L'étude de l'impact démographique effectuée par le FNUAP a aidé à mieux comprendre les liens existant entre population et développement et a été utile pour l'établissement du nouveau plan quinquennal du Bangladesh. La toute première enquête sur la violence à l'égard des femmes, réalisée par le FNUAP et le Bureau de statistique, a révélé l'étendue du problème et ouvert la voie à l'élaboration de programmes connexes fondés sur des données factuelles.

13. Au cours de la période considérée, le programme a été réaménagé pour tenir compte des adolescents. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires de développement, le FNUAP a fait campagne en faveur d'un plan d'action national pour l'élimination du mariage d'enfants et la révision de la loi restreignant le mariage des enfants et il en a codirigé l'élaboration.

14. Le FNUAP a aussi étendu la portée de son action aux groupes vulnérables, notamment aux réfugiés, aux migrants et aux autres communautés marginalisées, en fournissant des informations et des services de santé sexuelle et procréative et de prévention et de prise en charge de la violence sexiste.

III. Programme proposé

15. Le nouveau programme de pays (2017-2020) vise à contribuer à l'application effective au Bangladesh des instruments internationaux et des divers engagements pris. Les domaines prioritaires stratégiques du programme sont harmonisés avec le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Parallèlement, le Programme cherche à régler les questions restées en suspens depuis la Conférence internationale sur la population et le développement, guidé par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le plan quinquennal du Gouvernement (2016-2020), le plan d'action en faveur de la promotion de la femme (2011), Family Planning 2020 et le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement (2017-2020). Les composantes proposées sont liées entre elles et visent à renforcer le capital humain et à permettre aux femmes, aux adolescentes et aux laissés-pour-compte de vivre dans la dignité.

16. Le programme met l'accent sur l'esprit de solidarité avec les plus délaissés, notamment les migrants, les habitants des taudis urbains, les réfugiés, les minorités ethniques, religieuses et autres, les travailleurs des plantations de thé, les adolescentes et les personnes vivant avec le VIH ou courant un grand risque de contracter le virus. Le bureau de pays a procédé à un recensement géographique soigné pour choisir les principaux districts cibles dans lesquels il interviendra (action en aval) et qui comptent un pourcentage élevé de groupes vulnérables, tout en faisant campagne en faveur de budgets et de mesures de transformation (action en amont).

A. Réalisation 1. Santé et droits en matière de sexualité et de procréation

17. Les activités s'inscriront dans le plan national relatif au secteur de la santé et contribueront au renforcement des systèmes de santé, en particulier en ce qui concerne le personnel chargé des soins et le financement. Des activités de sensibilisation fondées sur des données factuelles seront organisées pour influencer sur les allocations budgétaires et les dépenses relatives à la santé en matière de sexualité et de procréation en général et à la santé maternelle et à la planification familiale en particulier.

18. *Produit 1. Amélioration de la politique nationale et de la capacité du secteur de la santé de dispenser de façon continue des soins obstétricaux et néonataux d'urgence par l'intermédiaire de sages-femmes.* Afin d'accélérer la réduction des décès maternels, le programme permettra d'identifier les faiblesses dans l'application et d'y remédier, notamment en améliorant les cadres juridiques et réglementaires relatifs à la santé maternelle et néonatale. Une attention particulière sera accordée à l'intégration de soins de base obstétricaux et néonataux d'urgence à un ensemble de services de soins continus dispensés par des sages-femmes et à la mise en place d'un système d'orientation efficace dans les situations d'extrême urgence à tous les niveaux du système de santé.

19. *Produit 2. Renforcement de la capacité du pays d'augmenter la demande et l'offre d'informations et de services en matière de planification familiale.* Conformément aux engagements nationaux pris en faveur de Family Planning 2020, le FNUAP, en collaboration avec les médias, aura recours à des méthodes avérées pour l'organisation d'activités sociales visant à changer les comportements, conçues spécialement pour sensibiliser les divers groupes et usagers concernés, notamment les gardiens, les adolescents et les femmes qui viennent d'accoucher, en particulier dans les taudis et autres zones mal desservies, et les encourager à adopter un comportement positif. Grâce au programme, les prestataires de services seront plus aptes à donner des conseils et à fournir des services de planification familiale de qualité fondés sur les droits. Le Programme permettra également d'améliorer les méthodes de contraception et d'accroître la disponibilité globale des nouveaux moyens contraceptifs.

20. *Produit 3. Renforcement de la capacité des institutions de dispenser des services intégrés et équitables en matière de santé sexuelle et procréative, notamment en luttant contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH, dans les contextes de développement et d'action humanitaire.* Le programme sera axé sur la lutte contre les inégalités dans le pays et le rétablissement de la dignité des groupes les plus marginalisés. Il s'agira principalement de veiller à ce que les populations marginalisées, y compris les habitants des taudis urbains et les personnes en situation d'urgence humanitaire, puissent exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et procréative. Les services de réparation chirurgicale et de traitement destinés aux survivantes de la fistule seront prioritaires. Le FNUAP continuera de promouvoir le dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise et d'en promouvoir la mise en œuvre pendant la préparation et la conduite des interventions d'urgence et renforcera l'action du secteur de la santé face à la violence sexiste.

B. Réalisation 2. Les adolescents et les jeunes

21. Cette composante portera sur la sensibilisation et l'assistance ciblée pour la mise en œuvre de politiques et de stratégies clés relatives aux adolescents et aux jeunes qui permettront de tirer parti d'un dividende démographique.

22. *Produit 1. Renforcement de la capacité de mettre en œuvre à l'intention des adolescents et des jeunes des politiques, des stratégies et des services fondés sur des données factuelles, y compris la santé en matière de sexualité et de procréation et les droits en matière de procréation, la formation aux tâches de la vie courante tenant compte de la problématique hommes-femmes et la prévention du mariage*

d'enfants. Une attention spéciale sera accordée à la mise en œuvre du plan d'action national visant à mettre fin au mariage d'enfants et au renforcement de la capacité de fournir des informations et des services en matière de santé sexuelle et procréative qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et de l'âge, y compris la planification familiale, à l'intention des adolescents et des jeunes dans les écoles et ailleurs.

C. Réalisation 3. Égalité des sexes et autonomisation de la femme

23. L'inégalité entre les sexes entretient la discrimination et le mariage d'enfants et est également responsable des mauvais résultats en ce qui concerne les autres objectifs économiques et de développement. Cette réalisation permettra de promouvoir l'application des lois et des politiques, ainsi que des normes sociales qui favorisent l'égalité entre les sexes, réduisent les pratiques néfastes et préviennent et combattent la violence sexiste. En partenariat avec le Gouvernement, le secteur privé, la société civile et les médias, le FNUAP mettra l'accent sur la sensibilisation du public, les communications et la mobilisation sociale afin d'apporter des changements positifs aux normes et comportements sociaux.

24. *Produit 1. Mise en fonctionnement d'un mécanisme national pour la planification, la coordination et le suivi des stratégies, des politiques et des protocoles de lutte contre la violence sexiste et les pratiques néfastes.* Ce produit vise à mettre en service le plan d'action national sur la prévention de la violence à l'égard des femmes, notamment en élaborant un cadre de résultats annuels détaillé et un système de suivi pour ce plan.

25. *Produit 2. Augmentation des informations et des services disponibles pour la prévention et la lutte contre la violence sexiste et les pratiques néfastes, dans les contextes de développement et d'action humanitaire.* Ce produit visera à appuyer la mise en place d'un mécanisme d'orientation fonctionnel à l'échelon infranational en élaborant et en renforçant des services d'intervention multisectoriels (santé, justice, police et assistance sociale) à l'intention des survivants de la violence sexiste, notamment dans les situations d'urgence.

D. Réalisation 4. Dynamique démographique

26. Cette composante visera à ventiler davantage les données dans les recensements, les principales enquêtes et les analyses de données afin d'aboutir à une planification et à une budgétisation ciblées fondées sur des données factuelles qui permettent de lutter contre les inégalités liées au développement humain et de tirer parti du dividende démographique. Cette composante visera également à appuyer l'analyse approfondie, la recherche et l'échange de bonnes pratiques afin d'enrichir les connaissances relatives à la dynamique démographique et de promouvoir ainsi le développement durable et la croissance sans exclusive.

27. *Produit 1. Renforcement de la capacité des institutions nationales de ventiler, d'analyser et de diffuser davantage des données démographiques de qualité d'une manière rapide et conviviale afin de contribuer à améliorer la planification, la budgétisation et le suivi fondés sur des données factuelles.* Ce produit vise à inciter les responsables, y compris les décideurs et les législateurs, à rendre des comptes, grâce à l'utilisation des données pour la planification, la budgétisation et le suivi. Il

visé également à assurer l'accès aux données relatives aux recensements en ligne et aux autres enquêtes nationales clés pour les besoins de la recherche et de l'analyse.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

28. L'exécution nationale restera le mode opératoire du FNUAP pour le programme de pays, sous la coordination globale de la Division des relations économiques du Ministère des finances, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour le développement. Les mécanismes de suivi de la qualité et de notification au niveau du programme, des réalisations et des produits seront renforcés, conformément à la politique de gestion axée sur les résultats du FNUAP.

29. Afin de stimuler le changement positif des normes sociales et d'atteindre les groupes vulnérables, les partenariats seront élargis pour comprendre les médias et les industries du vêtement, du cuir et du thé, conformément au plan de partenariat. Dans des circonstances imprévues, notamment en situation d'urgence, le FNUAP peut, en consultation avec le Gouvernement, reprogrammer des activités. L'exécution du programme proposé nécessitera 52,6 millions de dollars au minimum, pour lesquels un plan de mobilisation de ressources a été élaboré et sera ajusté au fur et à mesure de l'évolution de l'aide et du contexte de développement.

30. Le bureau extérieur dispose actuellement d'une équipe d'experts chargés d'adapter convenablement les technologies de pointe et les connaissances les plus récentes au contexte et à la culture du pays pour la mise en œuvre de son programme de coopération. Il sera procédé à un examen des besoins en ressources humaines pour la mise en œuvre optimale du programme de pays. Le bureau extérieur élargira ses capacités techniques par l'intermédiaire de réseaux de connaissance mondiaux et régionaux, du bureau régional du FNUAP et des services du siège.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Bangladesh (2017-2020)

Priorité nationale. Septième plan quinquennal : mise en valeur des ressources humaines (éducation, santé et population)

Réalisation énoncée dans le PNUAD. Toutes les personnes ont les mêmes droits, les mêmes accès et les mêmes possibilités.

Réalisations du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars É.-U.)
<p>Réalisation 1 : Santé et droits en matière de sexualité et de procréation</p> <p>Les services intégrés de santé en matière de sexualité et de procréation (planification familiale, santé maternelle et lutte contre le VIH) qui sont soucieux de l'égalité des sexes et répondent aux normes relatives aux droits de l'homme pour ce qui est de la qualité des soins et de l'égalité d'accès sont plus courants et plus utilisés.</p> <p><i>Indicateurs de réalisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié <i>Niveau de référence</i> : 42 %; <i>Niveau cible</i> : 65 % Proportion de la demande en contraceptifs satisfaite <i>Niveau de référence</i> : 83,9 % <i>Niveau cible</i> : 87,3 % 	<p><i>Produit 1</i> : Amélioration de la politique nationale et de la capacité du secteur de la santé de dispenser de façon continue des soins obstétricaux et néonataux d'urgence par l'intermédiaire de sages-femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Politique nationale sur la profession de sage-femme élaborée et approuvée par le Gouvernement <i>Niveau de référence</i> : Non <i>Niveau cible</i> : Oui Nombre de complexes sanitaires dans les upazilas proposant des soins continus dispensés par une sage-femme <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 50 Nombre de centres de soins de santé collectifs dans les districts cibles proposant des services de soins obstétricaux et néonataux d'urgence 24 heures sur 24, sept jours sur sept <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 180 	<p>Direction des services infirmiers; Bangladesh Midwifery Society; Conseil bangladais pour les soins infirmiers et la profession de sage-femme; Direction générale des services de soins de santé; Direction générale de la planification familiale; organisations de la société civile</p>	<p>18 millions (4,2 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 13,8 millions à financer au moyen d'autres ressources)</p>
	<p><i>Produit 2</i> : Renforcement de la capacité du pays d'augmenter la demande et l'offre d'informations et de services en matière de planification familiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Politique nationale en matière de planification familiale privilégiant la qualité, élaborée et approuvée <i>Niveau de référence</i> : Non <i>Niveau cible</i> : Oui Pourcentage des centres collectifs de santé et de protection familiale proposant au moins quatre méthodes contraceptives <i>Niveau de référence</i> : 82,3 % <i>Niveau cible</i> : 90 % Taux d'abandon de la contraception chez les femmes âgées de 15 à 49 ans <i>Niveau de référence</i> : 30 % <i>Niveau cible</i> : 20 % 		

Réalisations du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars É.-U.)
	<i>Produit 3</i> : Renforcement de la capacité des institutions de dispenser des services intégrés et équitables en matière de santé sexuelle et procréative, notamment en luttant contre les infections sexuellement transmises et le VIH, dans les contextes de développement et d'action humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des accouchements effectués dans des établissements de santé parmi les femmes qui vivent dans des taudis urbains <i>Niveau de référence</i> : 37 % <i>Niveau cible</i> : 55 % • Nombre de nouveaux cas de fistule opérés tous les ans <i>Niveau de référence</i> : 320 % <i>Niveau cible</i> : 800 • Nombre de districts exposés aux catastrophes dotés de la capacité d'exécution du dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 22 • Nombre d'établissements de santé dans les districts cibles proposant des services de soins intégrés matière de sexualité, de procréation et de violence sexiste <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 12 	Ministère de la santé et de la protection familiale; Ministère de l'intérieur; Ministère des affaires féminines et infantiles; Service de la gestion des catastrophes et des secours; gouvernement local; organisations non gouvernementales; organismes des Nations Unies	4,0 millions (2,0 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 2,0 millions à financer au moyen d'autres ressources)

Priorité nationale. Septième plan quinquennal : mise en valeur des ressources humaines (éducation, santé et population)

Réalisation énoncée dans le PNUAD. Toutes les personnes ont les mêmes droits, les mêmes accès et les mêmes possibilités.

Réalisation 2 : Les adolescents et les jeunes Dans les politiques et programmes nationaux de développement, la priorité est davantage accordée aux adolescents, en particulier aux très jeunes adolescentes, notamment moyennant la mise à disposition de services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation.	<i>Produit 1</i> : Renforcement de la capacité de mettre en œuvre à l'intention des adolescents et des jeunes des politiques, des stratégies et des services fondés sur des données factuelles, y compris la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, la formation aux tâches de la vie courante tenant compte de la problématique hommes-femmes et la prévention du mariage d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme national de formation aux tâches de la vie courante tenant compte de la problématique hommes-femmes élaboré et approuvé par le Gouvernement <i>Niveau de référence</i> : Non <i>Niveau cible</i> : Oui • Nombre de points de prestation de services dotés d'au moins une personne compétente pouvant fournir des informations et des services adaptés aux adolescents en matière de santé sexuelle et procréative dans les districts concernés <i>Niveau de référence</i> : 10 <i>Niveau cible</i> : 600 • Un plan d'action national (dont les coûts sont calculés) visant à éliminer le mariage d'enfants, élaboré et doté de ressources <i>Niveau de référence</i> : Non <i>Niveau cible</i> : Oui 	Ministère de la jeunesse et des sports; Ministère de l'éducation; Ministère de la santé et de la protection familiale; Ministère des affaires féminines et de l'enfance; parlementaires; organisations de la société civile; organisations non gouvernementales; universitaires; médias; organismes des Nations Unies	9,8 millions (4,8 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 5,0 millions à financer au moyen d'autres ressources)
---	--	---	---	--

Réalisations du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars É.-U.)
<i>Indicateurs de réalisation</i>				
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 18 ans <i>Niveau de référence</i> : 59 % <i>Niveau cible</i> : 30 % Nombre de lois, de politiques et de stratégies qui permettent à tous les adolescents et les jeunes d'accéder aux informations et aux services en matière de santé sexuelle et procréative <i>Niveau de référence</i> : 1 <i>Niveau cible</i> : 4 				
Priorité nationale. Septième plan quinquennal : mise en valeur des ressources humaines (éducation, santé et population)				
Réalisation énoncée dans le PNUAD. Toutes les personnes ont les mêmes droits, les mêmes accès et les mêmes possibilités.				
Réalisation 3 : Égalité des sexes et autonomisation de la femme La promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits de la procréation, notamment pour les femmes, les adolescentes et les jeunes les plus vulnérables et marginalisées, est renforcée.	<i>Produit 1</i> : Mise en fonctionnement d'un mécanisme national pour la planification, la coordination et le suivi des stratégies, des politiques et des protocoles de lutte contre la violence sexiste et les pratiques néfastes	<ul style="list-style-type: none"> Un cadre de résultats annuels (dont les coûts sont calculés) pour la mise en fonctionnement du plan d'action national visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et des enfants déjà en place <i>Niveau de référence</i> : Non <i>Niveau cible</i> : Oui Nombre d'institutions de formation nationales intégrant un module sur la violence sexiste et les pratiques néfastes à la formation avant l'emploi et en cours d'emploi <i>Niveau de référence</i> : 1 <i>Niveau cible</i> : 4 	Ministère des affaires féminines et de l'enfance; Ministère du travail et de l'emploi; Ministère de la santé et de la protection familiale; services chargés de l'application des lois; secteur privé; médias;	3,8 millions à prélever sur les ressources ordinaires
<i>Indicateurs de réalisation</i> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de femmes mariées ou ayant déjà été mariées de 15 à 49 ans qui admettent qu'un mari frappe ou batte sa femme pour au moins un raison précise <i>Niveau de référence</i> : 28,3 % <i>Niveau cible</i> : 23 % 	<i>Produit 2</i> : Augmentation des informations et des services disponibles pour la prévention et la lutte contre la violence sexiste et les pratiques néfastes dans les contextes de développement et d'action humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de districts dotés de mécanismes d'orientation fonctionnels permettant d'assurer des services coordonnés et complets aux victimes de violence sexiste, y compris dans les situations de crise humanitaire <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 5 	organisations de la société civile; organisations non gouvernementales; organismes des Nations Unies	4,3 millions (3,8 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 0,5 million à financer au moyen d'autres ressources)

Réalisations du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources (dollars É.-U.)
		<ul style="list-style-type: none"> Plan de sensibilisation et de communication sur le changement du comportement social en faveur de la prévention de la violence sexiste élaboré et mis en œuvre <p>Niveau de référence : Non Niveau cible : Oui</p>		
Priorité nationale. Septième plan quinquennal : mise en valeur des ressources humaines (éducation, santé et population)				
Réalisation énoncée dans le PNUAD. Toutes les personnes ont les mêmes droits, les mêmes accès et les mêmes possibilités; prospérité – progrès économique inclusif et partagé.				
<p>Réalisation 4 : Dynamique des populations</p> <p>Les politiques nationales et les programmes internationaux de développement sont améliorés grâce à l'intégration d'analyses factuelles sur la dynamique démographique et ses liens avec le développement durable, la santé en matière de sexualité et de procréation, les droits de la procréation, la lutte contre le VIH et l'égalité des sexes.</p> <p><i>Indicateurs de réalisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux plans de développement nationaux qui abordent la dynamique démographique en tenant compte de l'évolution et des projections de la population dans l'établissement des objectifs de développement <p>Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3</p>	<p><i>Produit 1</i> : Renforcement de la capacité des institutions nationales de ventiler, d'analyser et de diffuser davantage des données démographiques de qualité d'une manière rapide et conviviale afin de contribuer à améliorer la planification, la budgétisation et le suivi fondés sur des données factuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un cadre de suivi et d'établissement de rapports relatif aux objectifs de développement durable et au septième plan quinquennal mis en place avec l'appui du FNUAP <p>Niveau de référence : 0 Niveau cible : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan directeur pour le recensement de la population en 2021 assorti des besoins en ressources élaboré et approuvé par le Gouvernement <p>Niveau de référence : Non Niveau cible : Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de bases de données nationales sur la population permettant de recenser les inégalités socioéconomiques et les disparités démographiques accessibles aux usagers sur Internet <p>Niveau de référence : 2 Niveau cible : 7</p>	<p>Bureau de statistique du Bangladesh; Division de l'économie générale/Ministère de la planification; secrétariat du Parlement; Université de Dacca; Institut national de la formation et de la recherche</p>	<p>4,5 millions (2,5 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 2,0 millions à financer au moyen d'autres ressources)</p> <hr/> <p>Total (programme : coordination et appui) : 2,0 millions à prélever sur les ressources ordinaires</p>